

Prévention - Formation - Audit

Nous contacter _

Tel: 04.71.61.54.87 / Fax: 09.55.54.42.57

Mail: marcel.gouin@hotmail.fr

www.mg43.fr

PALPATION DE SECURITE ET INSPECTION VISUELLE DES BAGAGES A MAIN



PUBLIC CONCERNE

Tous les agents de sécurité devant justifier d'une formation en vue de l'habilitation par l'employeur et de l'agrément préfectoral à effectuer des palpations de sécurité.

Prérequis : aucun



ORGANISATION

Durée du stage : 1 jour (7 heures) **Participants :** de 1 à 20 personnes.

Méthodes pédagogiques: Diaporamas, vidéos,

échanges et partages d'expérience

Utilisation d'une caméra pour filmer les participants

avant et/ou pendant la formation

Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise

Matériel pédagogique : Caméra, vidéoprojecteur,

charges spécifiques à l'entreprise

Intervenant : Formateur expérimenté et spécialiste

en sécurité et sûreté

Validation de la formation :

Attestation individuelle de formation

Lieu du stage : dans vos locaux

Date du stage : selon vos disponibilités



CADRE REGLEMENTAIRE

Palpations : Loi du 12 juillet 1983, Décret du 8 avril 2002.

En application de l'article L 613-3 du code de la sécurité intérieure, les agents de surveillance ou de gardiennage salariés d'une entreprise de sécurité privé ou les membres du service d'ordre affectés par l'organisateur à la sécurité d'une manifestation sportive, récréative ou culturelle rassemblant plus de 300 personnes, peuvent exercer des palpations de sécurité, à la condition d'avoir été préalablement agréés par la commission interrégionale d'agrément et de contrôle territorialement compétente.

La palpation est exercée sous le contrôle d'un officier de police judiciaire, avec le consentement exprès des personnes. Elle doit être effectuée par une personne du même sexe que la personne qui en fait l'objet.



OBJECTIFS

- ✓ Acquérir le savoir faire pour exercer dans le respect du cadre légal et réglementaire, les missions de sûreté (inspection visuelle des bagages à main et palpation de sécurité)
- ✓ Développer des connaissances et des compétences nécessaires aux agents de surveillance et de gardiennage pour effectuer des palpations de sécurité
- ✓ Permettre l'acquisition des agréments en Préfecture et CNAPS.



PROGRAMME

CADRE JURIDIQUE DE LA PALPATION

OBJECTIF ET ORGANISATION DE LA PALPATION

- Objectif de la palpation

Points de contrôle d'accès et spécificité des contextes, Cas particuliers,

Les risques de réqctions négatives, prévention et traitements,

Anticipations facilitantes.

Organisation des mesures de palpations
Dispositif de premier et second échelon,
Cas particuliers,
Découverte d'un objet suspect.

LE CONTROLE DES SACS ET BAGAGES A MAIN

OBJETS PROHIBES A INTERDIRE D'ACCES

Interdictions de la Loi du 6 Décembre 199-1, Interdictions de la Fédération Française de Fotball, Interdictions propres aux différents cahiers des charges.

METHODOLOGIE PRATIQUE DE PALPATIONS DE SECURITE COMPLETES

EXERCICES PRATIQUES DE MISE EN APLLICATUION AVEC SCENARIOS DIFFERENTS

